

ENFOUI-BEC INC.

18055, Gauthier
St-Grégoire

Enfouissement de résidus de pâtes et papiers – phase II

Lot P-64, P-65 et P-66

CERTIFICAT D'AUTORISATION : 27 août 1997

PERMIS D'EXPLOITATION : Lorsque le site sera en opération

SUPERFICIE TOTALE : 61 055 m² (73 021 v²)

SUPERFICIE DISPONIBLE AU 1^{ER} JANVIER 1999 : 58 055 m² (69 433 v²)

VOLUME TOTAL : 636 455 m³ (832 452 v³)

VOLUME DISPONIBLE AU 1^{ER} JANVIER 1999 : 627 955 m³ (821 334 v³)

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

- Quatre (4) sections d'exploitation;
- Hauteur maximale permise est de dix (10) mètres hors sol;
- Recouvrement final par section lorsque celle-ci a atteint la hauteur maximale d'exploitation;
- Recouvrement final constitué de trente (30) centimètres d'argile compactée et de quinze (15) centimètres de substrat de culture;
- Eaux de lixiviation captées et traitées chez une papetière ou dirigées vers une unité de traitement sur la propriété.

SUIVI ENVIRONNEMENTAL :

- Cinq (5) puits de contrôle échantillonnés deux (2) fois par année.



POSTE CERTIFIÉE

Trois-Rivières, le 27 août 1997

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
(Déchets de fabriques de pâtes et papiers)

Enfoui-Bec inc.
18055, rue Gauthier
Secteur St-Grégoire
Ville de Bécancour (Québec) G0X 2T0

N/Réf. : 7610-04-01-00309.16
1143381

Objet : Système de gestion de déchets de fabriques de pâtes et papiers

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat de conformité datée du 14 janvier 1997, reçue le 16 janvier 1997 et complétée le 1^{er} août 1997, je délivre au titulaire ci-dessus mentionné, conformément à l'article 54 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le présent certificat de conformité attestant que le projet décrit ci-dessous est conforme aux normes prévues par règlement :

Aménagement d'un système de gestion de déchets de fabriques de pâtes et papiers par enfouissement.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
(Déchets de fabriques de pâtes et papiers)

-2-

N/Réf.: 7610-04-01-00309.16
1143381

Le 27 août 1997

Ce projet est situé à l'emplacement décrit ci-après :

Parties des lots 64, 65 et 66 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Grégoire, ville de Bécancour, faisant partie de la municipalité régionale de comté de Bécancour.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat de conformité :

- Lettre au ministère de l'Environnement et de la Faune datée du 14 janvier 1997, signée par M. Yvon Lampron, ayant pour objet la présentation de la demande de certificat de conformité;
- Dossier N^o PRO-1896-1 : Enfoui-Bec inc., Demande de certificat de conformité, Nouveau lieu d'enfouissement de déchets de fabriques Saint-Grégoire, préparé par Les Consultants en environnement Progestech inc., signé par M^{me} Mireille Lapointe, ing. géol. jr, M.Sc. signé et scellé par M. René Schreiber, ing., le 10 janvier 1997;
- Lettre au ministère de l'Environnement et de la Faune datée du 23 avril 1997, signée par M. Yvon Lampron, à laquelle étaient notamment annexés les documents suivants :
 - . Complément du rapport PRO-1896-1, comprenant la description du lieu par sections et le système de traitement des eaux de lixiviation et les plans révisés s'y rattachant;
- Lettre au ministère de l'Environnement et de la Faune datée du 23 mai 1997, signée par M. Yvon Lampron, à laquelle étaient joints les documents suivants :
 - . Certificat de conformité de la municipalité régionale de Bécancour;
 - . Décision de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec, datée du 1^{er} juin 1990;
- Lettre au ministère de l'Environnement et de la Faune datée du 25 juin 1997, signée par M. Yvon Lampron, concernant notamment le système de traitement des eaux de lixiviation et le plan s'y rattachant;
- Lettre au ministère de l'Environnement et de la Faune datée du 1^{er} août 1997, signée par M. Yvon Lampron, concernant notamment le drainage des résidus et le système de traitement des eaux de lixiviation et le plan s'y rattachant;

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
(Déchets de fabriques de pâtes et papiers)

-3-

N/Réf.: 7610-04-01-00309.16
1143381

Le 27 août 1997

- Plan 201-1896-P1 (rév. 01 : modification, 10 janvier 1997), Carte piézométrique de la propriété, Nouveau lieu d'enfouissement de déchets de fabriques de pâtes et papiers, Enfoui-Bec inc., préparé par Les Consultants en environnement Progestech inc., signé et scellé par M. René Schreiber, ingénieur;
- Plan 202-1896-P1 (rév. 04 : sections 1 à 8, 18 février 1997), Plan d'aménagement, Nouveau lieu d'enfouissement de déchets de fabriques de pâtes et papiers, Enfoui-Bec inc., préparé par Les Consultants en environnement Progestech inc., signé et scellé par M. René Schreiber, ingénieur;
- Plan 202-1896-P2 (rév. 02 : traitement des eaux, 23 avril 1997), Relief final du lieu, Nouveau lieu d'enfouissement de déchets de fabriques de pâtes et papiers, Enfoui-Bec inc., préparé par Les Consultants en environnement Progestech inc., signé et scellé par M. René Schreiber, ingénieur;
- Plan 202-1896-C1 (rév. 02 : sections, drains, fossés, 7 mars 1997), Coupes transversale et longitudinale, Nouveau lieu d'enfouissement de déchets de fabriques de pâtes et papiers, Enfouibec inc., préparé par Les Consultants en environnement Progestech inc., signé et scellé par M. René Schreiber, ingénieur;
- Plan 202-1896-C2 (rév. 02 : sections 1 à 8, fossés # 1 et # 2, 7 avril 1997), Profil des fossés, Nouveau lieu d'enfouissement de déchets de fabriques de pâtes et papiers, Enfoui-Bec inc., préparé par Les Consultants en environnement Progestech inc., signé et scellé par M. René Schreiber, ingénieur;
- Plan 202-1896-C3 (rév. 01 : sections 1 à 8, 7 avril 1997), Coupe transversale et longitudinale du drain, Nouveau lieu d'enfouissement de déchets de fabriques de pâtes et papiers, Enfoui-Bec inc., préparé par Les Consultants en environnement Progestech inc., signé et scellé par M. René Schreiber, ingénieur;
- Plan 600-7896-P1 (rév. 01 : dimension des bassins, 25 juin 1997), Plan d'aménagement, Traitement des eaux, Enfoui-Bec inc., préparé par Les Consultants en environnement Progestech inc., signé et scellé par M. René Schreiber, ingénieur;

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
(Déchets de fabriques de pâtes et papiers)

-4-

N/Réf.: 7610-04-01-00309.16
1143381

Le 27 août 1997

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue dans le document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat de conformité ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Michel Lafleur
Directeur régional par intérim
de la Mauricie - Bois-Francs

ML/LT/jm